

**MÉTHODE PÉDAGOGIQUE :**

Articulé autour d'une méthode participative, exposé en salle en interactivité avec le groupe, associant des exercices pratiques en adéquation avec la R.486 (annexe 2) de la CNAM.

**PROGRESSION PÉDAGOGIQUE**

**Formation théorique en salle (3H30 heures) – Suivant le référentiel de connaissances théoriques (Annexe 2 de la R486 CNAM).**

- Thème A - Connaissances générales ;
- Thème B - Technologie des PEMP ;
- Thème C - Les principaux types de PEMP (les catégories de CACES®) ;
- Thème D - Notions élémentaires de physique ;
- Thème E - Stabilité des PEMP ;
- Thème F - Risques liés à l'utilisation des PEMP ;
- Thème G - Exploitation des PEMP ;
- Thème H - Vérifications d'usages des PEMP.

**Formation pratique sur zone d'évolution – Suivant le référentiel de savoir-faire pratiques (Annexe 2 de la R486 CNAM).**

- Thème A - Prise de poste et vérification.
- Thème B - Conduite et manœuvre.
- Thème C - Fin de poste et opération d'entretien quotidien-maintenance

**Dernier jour : Évaluation (7 heures) – Suivant le référentiel (Annexe 3 de la R486 CNAM).**

**Évaluation théorique :** la réussite aux épreuves théoriques nécessite l'obtention :

- ✓ D'une note moyenne minimale de 70/100 sur l'ensemble du test ;
- ✓ **Et** d'une note supérieure ou égale à la moyenne pour chacun des thèmes évalués.

**Suivi de l'évaluation pratique :**

- ✓ D'une note moyenne minimale de **70/100** à l'ensemble du test ;
- ✓ **Et** d'une note supérieure ou égale à la moyenne pour chacun des thèmes évalués ;
- ✓ **Et** d'une note supérieure à zéro pour chacun des points d'évaluation du barème ;
- ✓ **Et** du respect du temps de référence prévu pour la réalisation de ces épreuves.

**Nota :** En cas d'ajournement d'une des deux parties du test CACES®, le candidat conserve dans ce même centre, le bénéfice de la partie réussie durant 12 mois.

**LIEU :** Inter/Intra.

**MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :**

**En inter chez FORQA FORMATION**

**Fourni par FORQA FORMATION :**

Une salle de formation équipée de tables, chaises et tableau blanc, un ordinateur, un vidéo projecteur, la PEMP correspondant à la catégorie ainsi que tous les moyens en adéquation avec l'annexe 4 de la R486 CNAM.

**Fourni par votre entreprise :**

Les équipements de protection individuelle adaptés : gants, chaussures de sécurité, protections auditives, lunettes de protection et vêtement rétro réfléchissant.

**CADRE RÉGLEMENTAIRE :**

Article R4323-55 CT : La conduite des équipements de travail mobiles automoteurs et des équipements de travail servant au levage est réservée aux travailleurs qui ont reçu une formation adéquate.

Cette formation est complétée et réactualisée chaque fois que nécessaire.

**OBJECTIFS :**

Respecter la réglementation relative à la conduite en sécurité.

Utiliser en sécurité les PEMP.

Obtenir le CACES® pour la catégorie concernée par les tests.

**APTITUDES :**

Toute personne amenée à utiliser des PEMP avec ou sans expérience professionnelle dans le domaine.

**PUBLIC CONCERNÉ :**

Personnel désigné pour utiliser une PEMP au sein de l'entreprise.

**PRÉREQUIS :**

Il est recommandé que l'employeur s'assure de l'aptitude médicale du salarié à conduire une PEMP avant de s'engager dans un processus de formation et de test CACES®.

Compréhension de la langue française (lire, écrire et parler).

Le(s) candidat(s) devront disposer des EPI nécessaires sur le site d'évaluation et à minima chaussures de sécurité, casque avec jugulaire gants, protections auditives et d'un vêtement rétro réfléchissant.

**DURÉE :** cf. convention ou contrat de formation joint.

**NOMBRE DE CANDIDAT :** 6 maximum.

**TARIFS :** A partir de 330 €.

**MODALITÉS ET DELAIS D'ACCÈS :**

Formation en groupe, en présentiel parcours individualisé selon niveau, expérience et nombre e catégories (cf. convention ou contrat de formation joint).

Inscription préalable 24h à l'avance (sous réserve des places disponible).

Nous proposons des formations Inter tous les mois dans nos centres de formation et nous sommes en mesure de répondre de manière très réactive pour une formation Intra (en 24h selon disponibilité).

**ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES :**

Tous nos centres sont ERP, accessibles aux PMR. FORQA est à la disposition des personnes en situation d'handicap pour étudier les possibilités de mises en œuvre de la formation, le cas échéant les orienter vers nos partenaires.

**CONTACT :** Pour plus d'informations veuillez contacter votre

Conseiller formation ou rendez-vous sur le site [www-forqa-groupe.com](http://www-forqa-groupe.com).

**NOTA : Pour un testeur/jour**

Catégorie 1 : 8 tests

Catégorie 2 : 8 tests

**En intra sur le site de votre choix :**

**Fourni par votre entreprise :**

Une salle de formation équipée de tables, chaises et tableau blanc, les PEMP correspondant à la catégorie ainsi que tous les moyens en adéquation demandés par l'annexe 3 de la convention.

Le(s) candidat(s) devront disposer des EPI nécessaires en fonction du site d'évaluation soit à minima les EPI suivants : gants, casque avec jugulaire, chaussures de sécurité, protections auditives, lunettes de protection et vêtement rétroréfléchissant.

**Fourni par FORQA FORMATION :**

Un ordinateur et un vidéo projecteur.

**MODALITÉS D'ÉVALUATIONS D'ATTEINTE DES OBJECTIFS DE LA FORMATION ET/OU DE L'EXAMEN :**

Formateurs et testeurs certifiés et expérimentés dans la prévention et l'utilisation des PEMP.

Évaluation théorique sous forme de QCM et test pratique en adéquation avec l'annexe 3 de la R486 CNAM.

**FORMALISATION À L'ISSUE DE LA FORMATION (diplôme, certificat, attestation...)**

Obtention du Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité (CACES®) après validation par le stagiaire des parties théorique et pratique notées par le testeur.

Délivrance d'une attestation d'assiduité à la fin de la formation.